



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Landéda (29)

Un schéma vélo et des aménagements adaptés pour encourager les mobilités douces

La commune a choisi de conforter le réseau des mobilités douces (vélos et piétons) sur son territoire pour encourager un usage au quotidien de ces modes de transport, sans oublier la nécessité de répondre à un besoin d'offre touristique de sentiers de découverte.

Landéda est une commune littorale située à 30 km au nord de Brest, surtout connue pour ses richesses maritimes autour de l'Aber Wrac'h et des dunes de Sainte Marguerite (site classé, zone Natura 2000). Forte de ses 3 669 habitants (qui doublent d'effectifs en été), la commune est dotée de nombreux équipements (commerces, services, écoles, offres de santé, médiathèque, ludothèque, espaces culturels, accueil touristique, etc.) faisant de ce territoire un lieu de vie très prisé. Pour autant, aux yeux des élus, la place des mobilités douces n'y est pas suffisante.

➤ Les enjeux

La question des transports et des déplacements représente un enjeu de fonctionnement important pour la commune, du fait de sa position en « presqu'île ». Aussi, les élus ont bien conscience que la gestion future des déplacements conditionnera le développement de son attractivité tant résidentielle que touristique. Dans cette optique, ils ont choisi de promouvoir les modes de déplacements doux et de redonner de l'espace aux cyclistes et aux piétons. Il s'agit aussi de travailler sur la non-mobilité en développant des espaces de bureaux partagés pour du télé-travail dans le bourg. Les investissements liés aux aménagements sont prévus sur 5 ans (2019-2024). Cela répond aux attentes du SCOT du pays de Brest.

Le projet de déploiement des voies vélo sur le territoire pourra se connecter facilement avec un schéma vélo intercommunal, va s'imbriquer avec les vélos routes



Carte du schéma de principe du futur réseau cyclable à Landéda et implantation des dispositifs de stationnement vélo sur la commune

LÉGENDE

- Tracé des cheminement ouverts et adaptés pour les vélos
- Parc à vélo

Le schéma vélo du futur réseau cyclable de la commune

existantes et étoffer l'offre des déplacements sur la commune.

➤ Un schéma vélo communal

En 2018, la commune a élaboré un schéma directeur des déplacements à vélo dont elle a la responsabilité, alors que la communauté de communes du Pays des Abers et le département du Finistère ont réalisé et s'occupent de l'entretien d'itinéraires à vocation touristique.

Un groupe de travail, auquel des habitants ont été associés, s'est réuni à quatre reprises. Après avoir défini des itinéraires sur carte pour relier les principaux pôles d'activités (le bourg, le port, la zone d'activités et les dunes de sainte marguerite), le groupe s'est déplacé à vélo sur le terrain pour identifier les difficultés et points à améliorer.

Le schéma a été approuvé début 2019 par le conseil municipal pour

Appel à projet Ademe

Quatre projets pour répondre aux différents axes de son schéma :

Études pré-opérationnelles :

Amgt route déptale desservant le bourg 13 300 € HT

Jalonnement signalétique directionnelle 6 610 €

Amgt voie Kervigorn + jonction espace loisirs/sportif 9 650 €

Jonction entre Ar Ruguell dunes Ste Marguerite 10 310 €

MOE opérationnelle :

Rue desserte école/mairie/cœur de bourg 25 858 €

Opérations de communication 1 500 €

Les aides obtenues dans le cadre de l'AAP Ademe se situent à hauteur de 70% des études. ■

entrer dans sa phase opérationnelle. Il s'articule autour de trois axes :

1. Améliorer la connaissance des cheminements et itinéraires secondaires et sécuriser les déplacements des cyclistes ;
2. Créer des espaces de stationnement adaptés près des équipements publics majeurs, pôles d'activité, et arrêts de cars ;
3. Promouvoir et sensibiliser aux bienfaits des modes de déplacements doux, améliorer la connaissance du territoire et assurer leur entretien.

➤ Un appel à projets pour des études

Pour répondre à ce schéma, la commune a répondu à l'appel à projet lancé en 2019 par l'Ademe sur la thématique « Vélo et territoires ».

Étude pour un aménagement cyclable en entrée de bourg

L'étude pré-opérationnelle concerne un cheminement cyclable connectant le bourg à la 'vélo route' locale (Aber Wrac'h <> Brest) et la zone d'activités communale où sont installées une dizaine d'entreprises.

Prenant mieux en compte la vitesse et le nombre de véhicules, la commune a revu sa première copie

“ L'avis des usagers cyclistes, du policier municipal pour le volet sécurité, des agents et élus a permis une belle dynamique de groupe autour de l'élaboration de ce schéma vélo ”



Christine Chevalier, maire

en concertation aussi avec l'ARS (traversée d'une zone de captage d'eau potable). Au final, un linéaire bidirectionnel de 1,3 km sur la route départementale est envisagé avec trois portions de vitesses différentes : 80, 50 et 30 km/h pour aboutir à une « zone partagée » sur un secteur où on ne peut pas faire de piste cyclable. Le cheminement, de type voie verte, sera complètement séparé de la route départementale pour une meilleure sécurité des usagers.

Étude jalonnement cyclable

La commune a missionné un bureau d'études spécialisé dans la signalétique (AMOS) qui a fait des premières propositions sur les chemins déjà praticables pour jalonner les itinéraires entre les pôles d'attractivité de la commune et guider les cyclistes itinérants vers la 'vélo-littorale (européenne)' en direction du bourg, par exemple.

➤ Des réalisations concrètes

Au-delà de l'appel à projets, la commune a réalisé ou projette des aménagements en faveur des mobilités douces.

Une voie verte piétons-vélos

L'aménagement d'un chemin rural long de 300 mètres destiné aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite et interdit aux véhicules à moteurs a été réalisé en 2020. Il traverse des parcelles agricoles pour relier le bourg au port de l'Aber Wrac'h. Une haie bocagère réalisée avec l'aide de Breizh Bocage et le Syndicat mixte des eaux du bas-Léon complète l'aménagement. Le coût total est de 24 174 € HT, pris en charge intégralement par la commune.

Le chemin des écoles

Des travaux de cheminements doux pour relier l'école, la mairie et le coeur de bourg seront achevés en septembre 2020.

Des box pour les vélos

Il est envisagé d'installer des box consignés de 10 ou 2 places pouvant accueillir, à terme, 24 vélos et leur équipement pour les touristes et les habitants pouvant ainsi s'arrêter en toute sécurité sur le port de l'Aber Wrac'h.

Soutenir l'attractivité économique du port

La mise en sens unique d'une route communale en bord de mer pour favoriser les déplacements piétons et cyclistes et le développement des terrasses des bars et restaurants est une expérimentation menée de juillet à octobre 2020. Un bilan avec les riverains et usagers du port où sont implantés de nombreux commerces, services et restaurants sera effectué à l'automne. ■



La voie verte de 300 mètres pour piétons et vélos avant et après les aménagements

CONTACT

Jeanne Fauvel, responsable suivi de projets - 02 98 04 93 06 - dvp.durable@landeda.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

